

Désignation de l'entreprise : EURL SOLAM

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF	
		FG	190 000	FH	FI	100 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	190 000	FK	FL	100 000
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	13 204
	Autres produits (1) (11)				FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	203 205
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	29 232
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	123
	Salaires et traitements*				FY	99 875
	Charges sociales (10)				FZ	56 786
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	250
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	186 271
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	16 934
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	21 406
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	4 745
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	217
	Total des produits financiers (V)				GP	26 151
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 855
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	2 632
	Total des charges financières (VI)				GU	4 487
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	21 663
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	38 598

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023
Page 31

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SOLAM

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	10 833		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		120 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	10 833	120 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	13 563	556	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		103 300	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	112	112	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	13 675	103 968	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 842)	16 032	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	266 119	2 512	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	240 189	302 785	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	470 552	328 918	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(230 363)	(26 133)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	21 404	69 237	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	13 204	7 868	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5	29 711	51 558	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6	14 295	obligatoires A9 42 491	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8	9 132	dont cotisations Madelin A7 5 163	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Pénalités										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										13 563			
Remboursement pénalités												10 833	
Amortissements dérogatoires										112			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 096 952.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 189 999.96 Euros et dégageant un déficit de 230 363.41- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Solam a fait l'objet d'un redressement fiscal sur les exercices 2018 & 2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	749		
TOTAL	749		
Autres participations	1 124 590		240 895
Autres titres immobilisés	150		
TOTAL	1 124 740		240 895
TOTAL GENERAL	1 125 489		240 895

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			749	749
TOTAL			749	749
Autres participations	73 778	0	1 291 706	1 291 706
Autres titres immobilisés			150	150
TOTAL	73 778	0	1 291 856	1 291 856
TOTAL GENERAL	73 778	0	1 292 605	1 292 605

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	487	250		737
TOTAL	487	250		737
TOTAL GENERAL	487	250		737

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	250				
TOTAL	250				
TOTAL GENERAL	250				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	243	112			355
TOTAL	243	112			355

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	5 245		4 745		500
TOTAL	5 245		4 745		500
TOTAL GENERAL	5 488	112	4 745		855
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		112	4 745		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 165 904	1 165 904	
Taxe sur la valeur ajoutée	510	510	
TOTAL	1 166 414	1 166 414	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	191 867	191 867		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 059	3 059		
Impôts sur les bénéfices	19 529	19 529		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 864	24 864		
Groupe et associés	22 712	22 712		
TOTAL	262 031	262 031		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	55 268			55 268

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir



Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	21 404
Total	21 404

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 848
Total	2 268

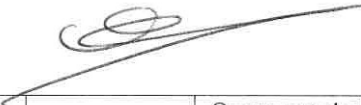
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)



Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- HDL	20 683	100.00	10 163
- LOUTINO	24 356	99.90	11 721
- TILOUNO	137 086	99.00	69 068
- 4 TARTES	396 019	85.00	45 441
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- AUSE	27 072	49.00	17 070
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Désignation de l'entreprise : EURL SOLAM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 RUE DE LA VILLE BERNARD		22000 SAINT BRIEUC	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 8 3 3 5 3 9 9 1 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 22	
		N-1 13 11 22 02 21	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *		CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : EURL SOLAM

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :552...680.....)	DA 552 680	552 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 55 268	55 268
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves { Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 1 456 982	1 523 115
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (230 363)	(26 133)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK 355	243
	TOTAL (I)	DL 1 834 921	2 105 173
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 214 579	226 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 3 059	2 975
	Dettes fiscales et sociales	DY 44 393	7 122
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 262 031	237 008
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 096 952	2 342 181
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 262 031	237 008
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SOLAM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 552 680 Euros
Siège social : 1 Rue de la Ville Bernard
22000 SAINT BRIEUC
483 353 991 RCS SAINT BRIEUC

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt-cinq mai
A 14 Heures

Monsieur Sébastien LELIEVRE, associé unique et gérant de la société à responsabilité limitée SOLAM, au capital de 552 680 Euros, dont le siège social est situé 1 Rue de la Ville Bernard -22000 SAINT BRIEUC, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- affectation des résultats
- constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont présentés et se soldant par des pertes d'un montant de -26 133 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, se caractérisant par les données suivantes :

Total de bilan :	2 096 952 Euros
Chiffre d'affaires :	190 000 Euros
Perte comptable :	-230 363 Euros

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme de -230 363 Euros, comme suit :

Au compte « autres réserves »	-230 363 Euros
-------------------------------	----------------

L'associé unique décide également de procéder à une distribution de dividendes à hauteur de 20 000 Euros, par prélèvement sur les réserves libres figurant au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023.

Sc

Il est précisé que la totalité des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont éligibles à l'abattement de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée constate que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT	QUOTE-PART DS DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT
2021	40 000 €	40 000 €	NEANT
2020	NEANT	NEANT	NEANT
2019	NEANT	NEANT	NEANT

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associé unique relate les conventions qui ont été conclues par lui pendant l'exercice écoulé, savoir :

1. Monsieur Sébastien LELIEVRE a perçu une rémunération de 99 875 Euros au titre de son mandat social.
2. La société a pris en charge les cotisations personnelles de Monsieur Sébastien LELIEVRE, savoir :
 - Cotisations obligatoires : CSG : 12 780 Euros
RSI : 29 711 Euros
 - Cotisations facultatives : Complémentaires 14 295 Euros
3. Monsieur Sébastien LELIEVRE a laissé des sommes à la disposition de la société, dont le solde à la clôture de l'exercice s'élevait à 6 569 Euros. Ces sommes n'ont pas été rémunérées.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

De tout ce qui précède, il a été créé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique.

Sébastien LELIEVRE



SOLAM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 552 680 Euros
Siège social : 1 Rue de la Ville Bernard
22000 SAINT BRIEUC
483 353 991 RCS SAINT BRIEUC

AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 MAI 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme de -230 363 Euros, comme suit :

Au compte « autres réserves » -230 363 Euros

L'associé unique décide également de procéder à une distribution de dividendes à hauteur de 20 000 Euros, par prélèvement sur les réserves libres figurant au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023.

Il est précisé que la totalité des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont éligibles à l'abattement de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée constate que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT	QUOTE-PART DS DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT
2021	40 000 €	40 000 €	NEANT
2020	NEANT	NEANT	NEANT
2019	NEANT	NEANT	NEANT

« Extrait certifié conforme »

La gérance

Extrait certifié conforme
